

un peu plus courte que celle de Lincoln, mais le brin n'est pas aussi doux ni aussi brillant, malgré cela, c'est une bonne laine à peigne. La laine de *Romney-Marsh* a les mêmes propriétés que celle de Leicester et sert à la fabrication des mêmes articles. La laine "Black faced" ou de race "Highland" est à proprement parler une laine de moyenne longueur, quoiqu'elle soit classée dans les laines longues. Elle possède une fibre grossière et varie beaucoup en qualité; elle n'est employée que dans la fabrication des couvertures et des tapis.

*Laines courtes, Smith-Down* est une des laines courtes les plus estimées. Quoiqu'un peu dure et cassante, elle possède un brin assez fin, d'un diamètre d'environ 0,023. Son pouvoir feutrant n'est que modéré.

Les variétés les plus courtes de cette laine, sont cardées et servent à la fabrication des flanelles et autres lainages légers, tandis que les qualités plus longues sont peignées.

La laine de *Hampshire* ne diffère de la laine précédente que par un brin un peu plus long et plus grossier, tandis que celle d'*Oxford-Downs* est plus commune encore. La laine de *Norfolk-Downs* est comparative-ment fine et douce, mais manque quelque peu de force et d'élasticité.

La laine de *Cheviot* est d'une bonne qualité moyenne: son brin est d'une longueur suffisante, son toucher est doux, sa fibre est saine et solide, sa couleur est brillante et elle se comporte bien au foulon. On l'emploie dans de nombreuses variétés d'articles fantaisie en cardé et en peigné.

La laine du *Pays de Galles*, dont le brin n'est ni frisé ni fin, est employée principalement pour les flanelles fabriquées dans cette principauté. La laine *Shetland* ressemble à la précédente, peut-être légèrement plus fine de brin et plus douce de toucher. On s'en sert surtout dans la fabrication d'articles tricotés, tels que châles et foulards de laine.

La laine d'*Irlande* a un brin grossier, résistant et une mèche suffisamment longue. Elle peut servir à la fabrication des draperies fantaisie bon marché, dans lesquelles on n'emploie pas de fils d'un titre élevé.

*Laines de France.*—Les laines de la Gaule étaient renommées du temps des Romains. Mais elles dégénérent complètement, et au XIVe siècle, les laines de France étaient tout à fait inférieures.

Vers 1760, le célèbre naturaliste

Daubenton, réussit, par une élève judicieuse et par des croisements avec des béliers mérinos d'Espagne, à améliorer les types indigènes. La ferme modèle de Rambouillet, établie vers cette époque, adopta ses principes et un troupeau de moutons superfins obtenus du gouvernement espagnol en 1786, fut l'origine de l'amélioration de nos belles races de la Bourgogne, de la Normandie, de la Brie, de la Beauce, etc.

Les laines fines de France sont récoltées en Brie, en Berry, en Beauce et aux environs de Versailles et de la Bourgogne. Leur fibre est nerveuse, leur toucher doux. Les brins courts servent à la fabrication de la draperie; les brins longs sont peignés.

Les laines intermédiaires de Champagne, du Roussillon, du Poitou, de Provence, sont moins régulières et plus dures de brin que les précédentes. Elles sont employées dans la draperie commune, les flanelles et les couvertures.

Les laines communes de Bourgogne, de la Picardie, de la Lorraine, de la Sologne, du Bearn, ont un brin long et dur. Elles servent à la fabrication de couvertures, de lisières, etc., et comme laines à matelas.

(à suivre.)

## LES ELECTIONS MUNICIPALES

Deux candidats se trouvent en présence pour la mairie: l'éternel M. McShane qui regrette toujours le collier et se pousse lui-même de l'avant, et M. J. O. Villeneuve que les électeurs invitent à se faire élire.

Avec son tact habituel, M. McShane passe par-dessus les usages, la tradition, la coutume, l'entente tacite entre les populations de langues anglaise et française qui veulent qu'un second terme soit acquis cette année encore à un maire de langue française.

M. J. O. Villeneuve aura, nous n'en doutons pas, tout le vote français et une bonne partie du vote anglais, mais néanmoins, nous croyons que ses amis, par cela même qu'ils peuvent escompter la victoire, ne devront rien négliger pour l'assurer. Car, on le sait, M. McShane travaille son élection depuis longtemps et des amis dévoués l'aident et l'encouragent.

Donc, que les partisans de M. Villeneuve ne s'endorment pas; de leur vigilance dépend le succès.

L'an prochain et l'année suivante, à notre tour, nous voterons tous loyalement pour un candidat de langue anglaise, car ce n'est pas de

notre côté qu'on songera à rompre le pacte.

En attendant, tous en avant pour le candidat canadien-français M. J. O. Villeneuve!

Quant aux échevins, quelques candidatures sont nettement dessinées et il en est quelques unes qui ne s'afficheront ouvertement que dans les vingt-quatre heures qui précéderont la nomination.

Sans vouloir prophétiser, on peut déjà dire à l'heure actuelle que le futur conseil municipal sera à peu près entièrement constitué d'échevins sortant de charge.

Le seul vrai changement existera dans le nombre qui sera, comme le veut la nouvelle charte, réduit d'un tiers.

Et déjà aussi on peut se demander s'il était bien nécessaire de changer le mode d'élection et de recourir à un renouvellement général du conseil au lieu du renouvellement partiel d'antan.

En somme, en fait de renouvellement nous n'en voyons guère à l'horizon; ce que nous constatons, ce sont des élections générales qui mettent la ville entière en mouvement, ou mieux en agitation, pour confirmer à la plupart des échevins leur ancien mandat.

Nous aurions aimé voir dans tous les quartiers des candidats nouveaux, sérieux, honnêtes, énergiques, dévoués et s'entendant aux affaires, venir en opposition avec les échevins sortants.

C'était un moyen de faire un choix réel qui aurait permis d'infuser un sang nouveau dans un conseil municipal qui n'a pas toujours mérité les bénédictions des électeurs.

Parmi les échevins sortants, il en est qui parlent beaucoup et agissent peu; d'autres sont toujours prêts à opiner du bonnet; incapables de mettre deux idées ensemble, ou même d'avoir une opinion à eux, ils suivent à la remorque ceux qui savent les accaparer.

Nous l'avons déjà dit à cette même place, il y aurait injustice flagrante à ne pas décerner un nouveau mandat à certains échevins qui l'ont mérité; nous n'avons jamais prétendu et, moins que jamais, nous prétendons que, tous sans distinction, les anciens élus devraient disparaître de l'hôtel de ville.

Mais, d'un autre côté, s'il en est temps encore, qu'on oppose à certaines candidatures d'autres candidatures, afin qu'entre deux échevins les électeurs n'aient pas à choisir entre un mauvais et un pire. Qu'on se hâte donc, en certains quartiers, d'établir nettement quels sont ceux